

JG/MM.-
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PORTO-NOVO, le 12 JUILLET 1962.-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES
INTERIEURES DE LA SECURITE ET DE
LA DEFENSE

II) ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

N° 295 /PR- /MAISD.-

IIE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SOMMAIRE :

Nominations

--:-

ALPLIATIONS :

Original	I	VU la Loi n°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Cons-
JORD	I	titution de la République du Dahomey;
MAID	8	VU la Loi n°59/I6-ALD du 9 Juillet 1959 fixant la
LFT	2	liste des emplois supérieurs de la République du
SGCM	20	Dahomey dont la nomination des titulaires est
SCAN	20	faite par le Président de la République, le Con-
MEFP	2	seil des Ministres étant obligatoirement entendu;
DP	4	VU les nécessités de service;
CF	2	SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures
SE	5	Athiémé I de la Sécurité et de la Défense;
---	2	S/Préf. Le Conseil des Ministres entendu;
---	2	Kouandé I
DI	2	
Trésor	2	
Info-Radio	2	
MJL	2	
Intéressés	2	

- II) E C R E T E -

ARTICLE 1er.- M.De CAMPOS José Marie, précédemment Sous-Préfet par intérim à Athiémé, est nommé Sous-Préfet par intérim de KOUANDE en remplacement de Mr.YAYA NADJO Alou décédé.
p.i.

ARTICLE 2.- M.GBAGUIDI Christophe, Préfet/du Département du SUD-OUEST, est chargé, cumulativement avec ses fonctions, de l'intérim de la Sous-Préfecture d'ATHIEME.

ARTICLE 3.- Le présent décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Par Le Président de la République, Le Président de la République
Pr.Le Ministre des Affaires
Intérieures et de la Défense absent,
Le Ministre du Commerce, de l'Economie
et du Tourisme chargé de l'intérim,

H.MAGA.-

P.DARBOUX.-